

+  
 B.  
 Elienne  
 Vincent  
 D'Entre-  
 mont  
 31

Le trente Mars mil huit cens huit je pretre soussigné ai 6  
 supplié les cérémonies du Baptême a Elienne vincent né  
 le 21 janvier 1807 dulégitime Mariage entre Etienne  
 d'Entremont & Rosalie LeBlanc decette Paroisse ducanton de  
 Pouboumkoue en presence dupere & de lamere del'enfant qui  
 m'ont declaré quevu les circonstances ils avoient fait baptiser  
 leurenfant par Margeurite Pelerin veuvesurete sage femme  
 fault d'autres personnes & que les chose avoieete faite de maniere  
 a nelaisser aucun doute sur la validité de ce Baptême. LePa  
 rain aété Gabriel d'Entremont oncle de l'enfant & La Maraine  
 Euphrosyne duon représentée par Marie LeBlanc femme  
 deJoseph Levi d'Entremont aussi de cette Paroisse Sigogne

+  
 B.  
 Alexandre  
 Fulgence  
 d'Entremo  
 nt  
 32

Le trente Mars mil huit cens huit jePrete Soussigné ai supplié  
 les cérémonies du Baptême à Alexandre Fulgence né le deux  
 Janvier delamême année 1808 du legitime mariageentre Joseph  
 Levi d'Entremont & Marie LeBlanc ondoyé precedement  
 par lasage Margeurite Bastarashe veuve Belivaux & exa  
 men fait iln'estresté aucun doute sur la vali dité du Baptême  
 Le Parain aété Etienne d'Entremont oncle delenfant & la  
 Marraine aété Marie d'Entremont fille de Benoni d'Entremont  
 ecuyer du roi qui juge de paix taxs[?] de cette Paroisse du canton  
 dePouboumkoue \_\_\_\_\_ Sigogne  
 appelé a Pouboumkoue le 29 Mars & revenu  
 le 30 à quitté la Paroissele 31 pour aller a S<sup>te</sup> Marie d'où  
 Le Pretre  
 à la  
 maison  
 ilest  
 venue

B  
 Perpetue  
 LeBlanc  
 33.

Le trente un juillet mil huit cens huit le Prêtre soussigné ai  
 supplié les cérémonies duBaptême a Perpetrue née le 19 de  
 juin de cette même année dulegitime Mariage entre Benoni  
 LeBlanc & Susanne Dousset de cette Paroisse enpresence dupere  
 & dela mere del'enfant qui m'ont de claré que vu mon absence  
 ilsavoient fait ondoyer son enfant par Pierre Muice quide  
 coutume de presider à la Priere en mon absence & m'on ensuite  
 assuré qu'ilsn'yavoit aucun doute sur la validité de ce Baptême  
 le parain aété Frederic Miuice fils DeLouis Miuice & La Mar -  
 raine aété Perpetue Dousset tante del'enfant aussi decette  
 Paroisse Lesquels ont declaré nesavoir pas ecrire Sigogne

B  
 Julie  
 Therese  
 LeBlanc.  
 34

Le trois Aout mil huit cens huit aété par moi Pretre soussigné Bap  
 tisée Julie Therese née le six deMars de cette même année du Mariage  
 purement civil ( ce mariage ayant été contracté sans dis pense au  
 Second de gré d'affinité devant un Magistrat) entre Joseph LeBlanc  
 veufen premier Noces d'anne Marguerite Dousset & entre Rosalie  
 Miuice decette Paroisse. Le parain aété Anselme Miuice & la  
 Marraine aété Cecile Miuice tante delenfant feme de Francois  
 Devault de S<sup>te</sup> Marie de Clare du canton dela riviere auxSaul  
 mons represen tée par Isabelle Muice fille de Pierre Muice de  
 cette Paroisse aussi bienquele Parain, laquelle a promis qu'au